

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le - 5 NOV. 2009

Le directeur général

N° 091160 DG

Monsieur le Président,

Vous m'avez appelé mon attention sur votre souhait que soit évitée la circulation en tour de piste, lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre et du 8 mai.

Il semble difficile et peut-être disproportionné d'interdire tout vol en ces occasions.

Je préfère faire appel à l'esprit civique des pilotes et j'ai adressé à chacun des présidents de club une lettre dont vous trouverez ci-joint copie. J'espère que ceci permettra de répondre aux attentes des uns et des autres, en se souvenant aussi de la part qu'ont pris l'aviation et les aviateurs aux évènements qui sont commémorés.

J'ai noté à cet égard qu'il existe aussi des possibilités d'associer positivement les clubs aux commémorations.

J'ai également pris en compte votre souci que les procédures définies soient effectivement respectées. Je partage entièrement cet objectif. Aussi votre initiative de rencontrer les usagers pour en débattre me semble donc très positive.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick GANDIL

Monsieur Jean Marc BUTEUX
Président
DIRAP
10 rue Jean Perrin
95450 ABLEIGES

Présent
pour
l'avenir